



Regroupement du Conte au Québec (RCQ)

Comptoir postal Mackay, CP 55085 – Montréal, QC – H3G 2W5

✉ info@conte-quebec.com

<http://conte-quebec.com/>

Du mot-dit au mot-écrit

La pratique du conteur dans le passage du texte écrit à l'oralité

Compte-rendu de la Table-ronde du 12 octobre 2008 au Festival des Grandes Gueules de Trois-Pistoles

La table ronde a été menée à Trois-Pistoles, à la Forge à Bérubé, dans le cadre du Rendez-vous des Grandes Gueules, le 12 octobre 2008. Étaient invités à cette table qu'on m'avait demandé d'animer: Marie-Célie Agnant, Jocelyn Bérubé, Jean-Paul Dekiss, Michel Faubert, Bernard Grondin, André Lemelin, Marc Roberge et Guth des Prez. En avertissement, les propos rapportant cette table le sont d'une mémoire fragile et sans réécoute de son enregistrement. Ils n'ont donc pas la prétention d'objectivité d'un compte rendu en bonne et due forme; que les participants me pardonnent si mon imaginaire se joue de ma mémoire et de leurs mots. La gravité de l'écrit a aussi parfois maille à partir avec la volatilité des paroles... mots dite mémoire.

Il sera question d'oralité et d'écriture du conte et des possibles échanges et transpositions de l'un l'autre et de l'autre à l'un. On y propose d'articuler cette réflexion autour du conte sur le passage de l'écrit à l'oral à partir de deux volets principaux. Dans un premier temps, pour contextualiser et actualiser la question, il s'agirait de réinterroger la nature du conte - l'art de conter - comme art de l'oralité, ou de l'écriture. Dans un second temps, on pourrait alors se pencher plus concrètement sur la part ou la place de l'écrit et de l'oral dans la pratique du conte et de préciser les possibles procédés de transposition de l'un à l'autre par les conteurs.

La nature oral ou écrite du conte, aujourd'hui

En préambule, rappeler les deux traditions du conte:

L'une repose essentiellement sur l'art de la parole, de l'oralité. D'un côté, elle précède de loin l'écriture et son invention; d'un autre côté, elle perdure bien longtemps après cette invention de l'écriture, même celle de l'imprimerie. Pourtant, on le sait, cette tradition de la parole conteuse tombe en disgrâce à l'orée du XXe siècle et de la modernité. Mais c'est elle aussi qu'on redécouvre dans les années 70 et c'est sur elle que repose ce qu'on appelle depuis le «renouveau du conte», qui nous mène, entre autres à cette table aujourd'hui à Trois-Pistoles, dans le cadre de ce Festival des Grandes Gueules.

L'autre tradition repose sur l'écriture. Dès qu'on invente l'écriture ... il y a presque 3000 ans, celle-ci sert très vite à écrire le conte (rappelons Homère). Le conte écrit se développe et pave la voie à ce qu'on appelle maintenant, plus vastement, la littérature ou le théâtre. Ce qui n'est pas rien.

Ces deux traditions sont historiquement complémentaires, parallèles, mais assez divergentes pour sembler antagonistes. Qu'en est-il alors aujourd'hui?

Un premier tour de table est amorcé à partir de la question: «Peut-on, ou doit-on, conter aujourd'hui sans passer par l'écriture?».



Regroupement du Conte au Québec (RCQ)

Comptoir postal Mackay, CP 55085 – Montréal, QC – H3G 2W5

✉ info@conte-quebec.com

<http://conte-quebec.com/>

André Lemelin pense que l'oralité peut encore se passer de l'écriture, bien que la plupart des conteurs contemporains soient lettrés, qu'ils connaissent l'écriture. Il s'agit en fait de considérer une alliance des deux traditions plus qu'un antagonisme; certains conteurs se feront interprètes d'un texte, d'autres, plus proches de la tradition orale, travailleront à partir d'un canevas et d'images mentales. Il s'agit de développer des habiletés reposant soit sur le texte, soit sur l'image.

Jean-Paul Dekiss souligne pour sa part que le conte peut se fonder sur une oeuvre littéraire mais recommande de partir d'une oeuvre dans sa totalité et de s'approprier un auteur dans sa globalité pour éviter de le suivre à la ligne.

Michel Faubert évoque son expérience de collectage, auprès de M. Ernest Fradette notamment, pour préciser qu'entre oral et écrit, il n'y a pas de frontière franche.

Marie-Célie Agnant exprime le risque de la catégorisation et sa crainte de vouloir à tous prix séparer l'écrit et l'oral. Même si la texture de l'oralité semble plus immédiate, elle ne contredit ni ne doit remplacer celle de l'écriture, du livre.

Bernard Grondin soulève la nécessité et la force de l'appropriation de l'écrit par l'oral, quand il s'agit de transposition d'un texte vers la parole; nécessité de dire dans ses propres mots, il pose la question de la place du texte, au risque de réduire celui-ci au statut de sous-texte, ou de pré-texte à l'oralisation. Le texte, comme support de mémoire plus qu'une oeuvre en soi, dans ce cas.

Marc Roberge propose de retourner la question: l'écrit a besoin de l'oral; c'est une façon de travailler; l'oral va souvent primer et inspirer l'écriture (l'écriture scénarique, par exemple).

Jocelyn Bérubé partage l'avis qu'écriture et oralité font bon ménage et qu'on ne peut, de toutes façons, se passer de l'un ni de l'autre. Dans sa pratique, sans suivre le texte à la lettre, l'écrit permet une structuration de la parole. Bien sûr, la question de la fidélité versus une réécriture se pose dans l'appropriation par l'oral, ne serait-ce que par l'implication du temps, inhérent au flux de la parole.

Enfin, Guth Desprez relance le débat en situant sa propre démarche: celle d'être héritier d'une langue sans écriture (le normanique) et légataire d'une culture reposant essentiellement sur l'orature: importance de la langue, de la prise de parole comme acte de résistance de ces cultures non-écrites, face notamment aux cultures lettrées, dominantes.

La discussion se poursuit sur cette dernière ouverture, soulignant l'importance culturelle et la particularité de l'oralité. Sensibilité des langues régionales aptes à rendre plus proches, plus finement certaines réalités locales et humaines; plaisir de la mémoire vive des mots dits ou entendus; prise de parole comme mode d'expression spécifique et différent de l'acte d'écrire; pouvoir de la parole propre à débloquent le processus d'écriture; rôle du conteur comme porteur, révélateur, gardien de langues (encore) vivantes et le risque normalisateur de l'écriture...

Fin d'une première partie.



Regroupement du Conte au Québec (RCQ)

Comptoir postal Mackay, CP 55085 – Montréal, QC – H3G 2W5

✉ info@conte-quebec.com

<http://conte-quebec.com/>

De l'échange précédent, ressortent quelques tendances fortes, souvent consensuelles: quoiqu'on veuille aujourd'hui, l'écrit et l'oral cohabitent et s'interfèrent, savent se fondre sans pour autant qu'il faille les confondre; l'un et l'autre sont des procédés, des modes d'expression spécifiques. D'un côté l'écrit s'impose comme référence dominante culturellement, sa réalité est incontournable puisque conteurs et publics savent aujourd'hui lire et écrire; d'un autre côté, la parole demeure un mode d'expression à part entière, un processus, qui peut encore revendiquer son autonomie et sa spécificité...

Les procédés de transpositions de l'écrit vers l'oral

Le second moment de cette table se concentre sur la question, plus pragmatique, des procédés de transposition, de l'écrit vers l'oral plus précisément; il interroge les conteurs sur la place et le rôle qu'ils accordent, dans leur pratique, à l'écrit et à l'écriture comme moyens possibles pour atteindre leur finalité orale, celle de la performance de leur parole conteuse.

Comme bien des tables rondes, le temps manquera pour que cette question ait l'espace nécessaire à son approfondissement. Quelques métaphores permettront de baliser la prise de parole et l'échange qu'elle a suscité.

À la fois ce besoin, l'utilité au moins, du texte et de son écriture comme objet de mémoire (le livre comme mémorial d'une parole autrement évanescence), mais comme espace aussi de construction et de réflexion favorisant le récit oral à bâtir. À la fois pourtant, cette nécessité d'oublier, d'absenter, la ligne d'écriture au profit du fil de la parole. ...un conteur serait un lecteur qui s'oublie. Équilibre à établir entre ce travail de la marque du texte et l'appropriation de ce travail par la parole. Sur scène, le conteur et sa parole seront "devant" le texte, directement face au public; à l'inverse du "récitant" qui reste derrière le texte qu'il brandit et déclame à l'intention du public, où le texte est privilégié. Il s'agit plus alors de lecture, ou de récitation, que de contage. Bien maîtrisée, cette position relève d'un choix esthétique, mais il faut assumer cette position et ce choix; décider entre autres si la parole est là pour servir la beauté d'un texte (une lecture poétique, par exemple) ou si le texte, après avoir nourri la parole, doit s'effacer au profit de celle-ci.

Une dernière intervention dans la salle, celle de Daniel L'homond, résume assez fidèlement cette relation de l'écrit et du dit dans sa position particulière du conte sur scène: l'écriture est un échafaudage nécessaire à l'édification et au bâtiment de l'oral; mais, comme l'échafaudage, il faut savoir démonter et oublier celui-ci ...

Plus tardivement, une fois la table desservie, un dernier échange avec Lhomond: le fil blanc, fil à bâtir de l'écriture qui a permis aux morceaux de la parole d'être assemblés sur un patron, doit disparaître au profit de l'ensemble et laisser place au "fil rouge" (celui dont parle Dan Yachinsky) tissant conte au conteur et aux oreilles convives. Sinon, comme on dit, l'histoire reste cousue de fil blanc.

[Christian-Marie Pons](#)